



Courbevoie le 23 février 2022

## **NAO 2022 : GRACE A LA MOBILISATION DES SALARIES, TROP PEU D'AVANCEES... Cela vous suffit-il ?**

Depuis maintenant un mois des mobilisations ont lieu chaque jeudi sur la majorité des établissements du Groupe, pour obtenir une politique salariale 2022 à la hauteur des attentes de tous les salariés, et des enjeux pour préparer l'avenir du Groupe.

Pour rappel la plateforme revendicative intersyndicale Groupe reste :

- ✓ Un budget de politique salariale au-dessus de 4% (hors budgets spécifiques) ;
- ✓ Une rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2022;
- ✓ Des salaires « minimum conventionnel +3% à minima » pour toutes les sociétés du Groupe ;
- ✓ Aucune augmentation individuelle inférieure à 2%.

Ces revendications ne sont en réalité qu'une demande très légitime permettant de :

- Garantir le maintien du pouvoir d'achat pour toutes et tous ;
- Obtenir un rattrapage à minima de la politique salariale dite solidaire mais au final désastreuse de 2021 ;
- Reconnaître l'expérience acquise par toutes et tous et payer à leur juste niveau les efforts consentis.

---

### **Votre mobilisation à toutes et tous, lors des actions impulsées par l'intersyndicale, a déjà permis une avancée face à une vision purement financière.**

---

En effet la Direction est revenue vendredi 18 février avec une nouvelle proposition notamment sur le calendrier de la politique salariale :

- Une politique salariale 2022 qui serait appliquée sur la paie d'Avril, sans rétroactivité,
- Un retour à la rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Une proposition de sélectivité « modérée, qui permette à la grande majorité des salariés d'être éligibles ». Rappelons qu'au moins 50% des salariés n'a pas reçu d'augmentation en 2021.

La Direction conditionne cette nouvelle proposition à l'acceptation de celle-ci par les organisations syndicales représentatives du Groupe, c'est-à-dire en réalité à la fin des mouvements sur les salaires.

**Pour vos organisations syndicales le compte n'y est pas ! Nous estimons que c'est bel et bien à vous, vous qui vous mobilisez depuis des semaines avec nous, de décider de ce qui est acceptable et donc de la suite.**

**L'Intersyndicale THALES appelle donc tous les salariés du Groupe à se mobiliser pour des actions sur tous les établissements du Groupe ce jeudi 24 février 2022 et ensemble décider des suites à donner.**

Vous pouvez continuer à signer et faire signer la pétition salaires :

<https://chnq.it/rGTjR5WkqJ>

